

L'AMIANTE TUE ET ENRICHIT ENCORE

SANTÉ AU TRAVAIL • *Journaliste indépendante, Maria Roselli a enquêté plusieurs années sur l'amiante. Aujourd'hui, elle signe un livre qui relate l'histoire de l'exploitation de la fibre cancérigène par des entreprises qui n'ignoraient pas sa dangerosité, et donne aussi la parole à des victimes et à leurs proches. Interview.*

«Plusieurs entreprises ont délocalisé leurs activités. L'histoire se répète»

PROPOS RECUEILLIS PAR
**SONYA MERMOUD/
L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL**

Toutes les cinq minutes, une personne décède d'une maladie due à l'amiante. D'après une étude de l'Union européenne, d'ici à 2030, un demi-million de personnes mourront en Europe d'un cancer lié à ce matériau: c'est sur ces constats terrifiants que débute le livre de Maria Roselli. Journaliste d'investigation, cette femme de 46 ans a mené l'enquête sur l'histoire et les conséquences de la fibre considérée jadis comme miraculeuse en raison de ses propriétés incombustibles et isolantes. Elle s'est intéressée à des entreprises comme Eternit en Suisse ou Dazag, une firme allemande active sous le régime nazi, qui ont exploité sans vergogne le matériau jusque dans les années 1970-1980, alors même qu'on connaissait depuis trente ans son potentiel mortifère. Elle a recueilli avec beaucoup de tact et de sensibilité les propos de victimes et de leurs proches, relaté leur souffrance, leurs démêlés avec les assurances, leur douloureux combat pour qu'entreprises et pouvoirs politiques assument leurs respon-

sabilités. Son livre dénonce également la poursuite de l'utilisation de l'amiante dans nombre de pays, au mépris de la santé des travailleurs. Bref, Maria Roselli signe un ouvrage courageux et fort bien documenté, où alternent des informations sur la fibre, sur ceux qui en ont tiré et en tirent encore et toujours profit, et des portraits de victimes.

Pourquoi avoir rédigé cet ouvrage?

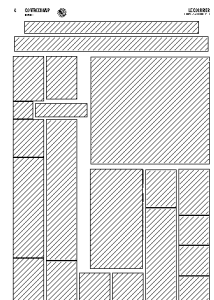
N'est-ce pas le travail du journaliste que de celui d'enquêter, d'aller voir derrière le miroir, de chercher la vérité et de rendre compte de ce qu'il découvre. On m'avait dit que, depuis son interdiction en Suisse, la ques-

L'ÂME D'UNE ENQUÊTRICE

Journaliste libre d'origine italienne, Maria Roselli a suivi des études de lettres à l'université de Pavie et effectué une licence linguistique en allemand et en anglais. Si elle a déjà contribué à différentes publications, avec *Amiante & Eternit, fortunes et forfaitures*, elle signe son premier livre. Un ouvrage mené à terme malgré les pressions subies par son auteur. «Bien sûr j'étais contrôlée, mais je ne me laisse pas impressionner.

C'est aussi ce que j'aime dans le métier: enquêter, regarder ce que cachent les communiqués de presse. Aucun de mes articles n'ont toutefois fait l'objet de plaintes.»

Résidant depuis 1990 à Zurich, Maria Roselli, 46 ans, collabore avec différents médias allemands et italiens. Outre l'amiante, ses thèmes de prédilection sont l'économie, la migration et l'aide au développement. Aujourd'hui, la journaliste explore de nouvelles idées de sujets sensibles. Mais chut! On n'en saura pas plus. sm
tion de l'amiante était résolue. Non seulement c'est faux, mais le problème a aussi été transféré ailleurs. Certains préféreraient bien sûr qu'on oublie ce chapitre de l'histoire. J'estime pour ma part que c'est un devoir de témoigner; de parler des difficultés rencontrées dans notre pays par les victimes de l'amiante pour faire reconnaître la maladie comme professionnelle; de dénoncer les industries qui continuent à exploiter ce matériau. Ce livre est aussi un hommage aux malades et à leurs proches.



Comment avez-vous procédé?

J'ai passé plus de six ans à mener l'enquête et consacré un an à la rédaction de l'ouvrage. J'ai constamment été confrontée à des demi-vérités, voire des mensonges des directions d'usines qui utilisaient de l'amiante. On me disait seulement ce que je savais déjà. Ou l'on niait certains faits, en dépit des preuves récoltées. Je n'ai jamais pu dialoguer directement avec les Schmidheiny, anciens propriétaires des usines Eternit à Niederurnen et Payerne, qui exploitaient alors 90% de l'amiante importé en Suisse. J'ai seulement eu affaire avec leur porte-parole. Mais plutôt que de me décourager, cette attitude m'a aiguillonnée, m'a poussée à aller plus loin.

Votre livre est étoffé de nombreux témoignages...

Oui. J'ai rencontré plusieurs personnes ayant travaillé ou travaillant encore dans les usines Eternit en Suisse et aussi en Sicile et dans le Piémont. Dans la fabrique de Niederurnen, les premiers contacts se sont révélés difficiles. Les ouvriers ne parlent pas volontiers. Ils ont peur de perdre leur poste. En Italie, la démarche a été plus facile. Originnaire de ce pays, je suis parvenue à gagner la confiance des personnes. Les langues se sont alors déliées. Certains m'ont aussi contactée spontanément.

Des récits où la mort et la maladie sont constamment présentes...

Effectivement. On a souvent évoqué les enterrements de personnes mortes prématurément sans que la cause du décès soit clairement communiquée. Ou en invoquant vaguement un cancer. Si nombre d'ouvriers d'Eternit, par exemple en Italie, ont contracté une maladie liée à l'amiante,

des proches ont aussi été touchés pour avoir inhalé des poussières en lavant, par exemple, les vêtements de travail. Il y avait aussi beaucoup de femmes qui œuvraient dans les usines et profitaient de la pause de midi pour allaiter leur bébé, dès lors aussi menacé d'être contaminé. A Casale Monferrato, dans le Piémont, la situation est catastrophique. Des centaines de personnes sont décédées, des enfants d'ouvriers continuent à mourir. Plusieurs procès sont en cours. Mais le désastre ne s'arrête pas à ces pays. A la grande période d'amiante, la famille Schmidheiny contrôlait des usines Eternit dans seize pays, qui employaient 23 000 travailleurs.

Et pourtant, le scandale de l'amiante se poursuit.

En effet. Pire encore, son exploitation a augmenté au cours de ces cinq dernières années. Des Etats comme l'ex-Union soviétique, la Chine et l'Inde n'ont pas interdit la fibre. Du coup, plusieurs entreprises ont délocalisé leurs activités. L'histoire se répète. C'est révoltant. Selon l'Organisation internationale du travail, 100 000 à 140 000 personnes meurent chaque année de l'amiante. Les industries refusent pour autant de renoncer à cette poule aux œufs d'or.

Quels sont les pronostics pour la Suisse?

On enregistre annuellement 80 nouveaux cas de maladie relevant de l'amiante. Selon la Suva, dans les quinze prochaines années, 3000 personnes décèderont en raison d'expositions à la fibre. Des chiffres à mon sens largement en dessous de la réalité. Les personnes frappées par un mésothéliome n'ont généralement plus que 6 à 18 mois à vivre. Rares sont celles qui vont alors

consacrer du temps à se battre pour tenter de faire valoir leurs droits à des indemnités.

Que pensez-vous de l'attitude des industriels, des politiques et de la Suva dans ce dossier?

On savait dans la deuxième moitié des années 40 déjà que l'amiante tuait mais les autorités suisses ont fermé les yeux. En 1977, un groupe d'experts de l'Office fédéral de la santé publique a apporté les preuves du caractère cancérigène du matériau. On a alors décidé de l'interdire, mais, sous la pression des lobbies industriels, il a fallu encore dix ans avant que cette décision figure dans la loi, entrée en vigueur en 1990 seulement. Si Stefan Schmidheiny est le pionnier de l'abandon de l'amiante, il a pourtant délégué une personne d'Eternit pour diriger le cercle d'entrepreneurs qui s'est battu afin que la fibre ne figure pas sur la liste des produits toxiques. Aujourd'hui, il devrait au moins accepter de parler du passé et présenter ses excuses aux victimes. Quant à la Suva, elle ne s'est pas distancée de l'industrie et a joué un rôle ambigu. Un rôle qu'elle conserve toujours. |

**JOB
ESTUDIANTIN
AU PRIX
D'UNE VIE**

Charlotte Rechsteiner se rappelle encore exactement quand l'usine d'Eternit Payerne a été ouverte. En 1957, pour le petit bourg industriel du canton de Vaud, ce fut un grand événement car la fabrique promettait beaucoup de nouveaux emplois

pour des travaux accessoires dans la construction. Des possibilités de travail étaient ainsi offertes aux employés fixes mais aussi aux étudiants qui pouvaient compléter leur argent de poche pendant les vacances. Son ami Gian Rechsteiner, qui devint son époux, comptait parmi les «heureux bénéficiaires». [...] Etudiant ingénieur, il a travaillé de 1961 à 1963 pen-

dant quelques semaines dans la nouvelle filiale, comme auxiliaire. Il a gagné à l'époque, en tout, 825 francs. [...] Il s'occupait du transport des sacs d'amiante; il traînait le matériau brut du dépôt jusqu'au mélangeur, où le minéral était mélangé au ciment. Mais il a eu de la malchance. L'installation de dé poussiérage était hors d'usage et les ouvriers ont été

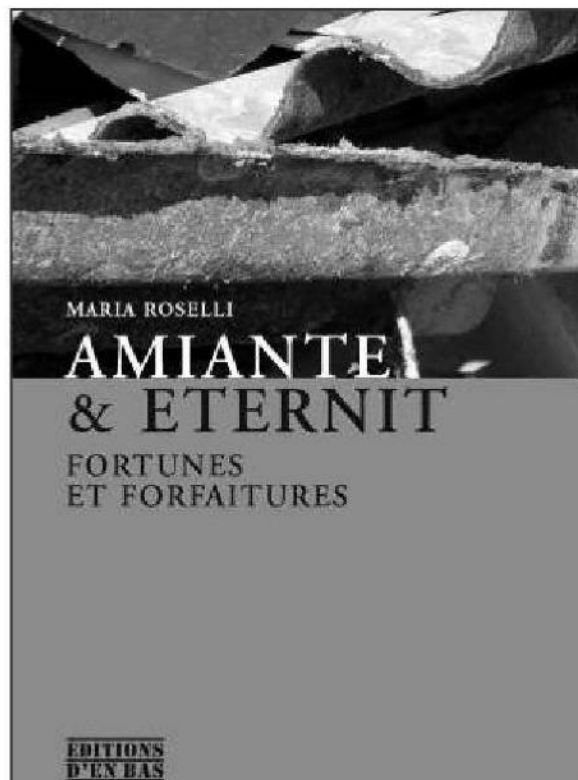
couverts de la tête au pied de poussière d'amiante [...] Gian Rechsteiner a payé de sa vie pour son travail de vacances, quarante-deux ans plus tard. A Pâques 2004, ce père de trois enfants a ressenti les premiers symptômes de la maladie et dix-huit mois après, en octobre 2005, il était mort.

Extrait d'un des portraits d'une victime.



Maria Roselli: «Les personnes frappées par un mésothéliome n'ont généralement plus que six à dix-huit mois à vivre. Rares sont celles qui vont alors consacrer du temps à se battre pour tenter de faire valoir leurs droits à des indemnités.»

THIERRY PORCHET/L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

**«AMIANTE & ETERNIT»****Où trouver le livre**

L'ouvrage de Maria Roselli, *Amiante & Eternit, fortunes et forfaitures*, 255 pages, est disponible aux Editions d'en bas (fax 021 312 32 40 ou par messagerie électronique enbas@bluewin.ch) ainsi qu'auprès du Comité d'aide et d'orientation des victimes de l'amiante, info@caova.ch, site Internet: www.caova.ch.

Prix de souscription: 28 francs (valable jusqu'au 15 septembre).

Le livre est aussi disponible en librairie dès le 4 septembre au prix de 35 francs.

Il est déjà paru en allemand, aux éditions Rotpunkt, Zurich.